

### Textes officiels

#### Conditions d'habilitation des laboratoires en application de l'article R.\* 1321-52 du code de la santé publique

Un arrêté en date du 18 août définit les conditions administratives et techniques pour lesquelles les laboratoires doivent obtenir une habilitation pour la vérification de la conformité sanitaire des matériaux et objets entrant au contact d'eau destinée à la consommation humaine ainsi que pour la vérification de la conformité sanitaire et de l'efficacité des produits et procédés de traitement de l'eau destinée également à la consommation humaine (à l'exclusion de l'eau minérale naturelle et de l'eau de source) : dispositions prises en application des articles R.1321-48-I et R.1321-50-I du code de la santé publique.

*Arrêté du 18 août 2009, JO du 27 septembre 2009.*

#### Nomination des responsables préfigurateurs des agences régionales de santé

Vingt-six décrets en date du 1<sup>er</sup> octobre 2009 (textes 48 à 74) donnent les noms des responsables préfigurateurs régionaux des ARS.

*Décrets du 1<sup>er</sup> octobre 2009, JO du 2 octobre 2009.*

#### Expérimentations concernant la permanence de soins en médecine ambulatoire

Un décret en date du 1<sup>er</sup> octobre 2009 détermine les modalités de mise en œuvre des expérimentations concernant la permanence de soins en médecine ambulatoire. Ce décret est accompagné d'une annexe sur le cahier des charges relatif à ces expérimentations : objet et cadre de l'expérimentation et désignation des missions régionales de santé (MRS), modalités de l'expérimentation, mise en place de l'expérimentation sur le terrain et évaluation.

*Décret n° 2009-1173 du 1<sup>er</sup> octobre 2009, JO du 3 octobre 2009.*

#### Demande d'autorisation ou demande de renouvellement d'autorisation d'effectuer des prélèvements de cellules à des fins thérapeutiques

Un arrêté en date du 14 septembre 2009 fixe le contenu du dossier accompagnant la demande d'autorisation d'effectuer des prélèvements de cellules à des fins thérapeutiques. La demande est adressée par les établissements de santé ou par l'Établissement français du sang au directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation, accompagnée d'un dossier dont le contenu est fixé en annexe du présent arrêté.

*Arrêté du 14 septembre 2009, JO du 11 octobre 2009.*

#### Création et missions de la Commission nationale de la naissance

Un décret en date du 9 octobre 2009 est relatif à la création de la Commission nationale de la naissance. Celle-ci a pour missions de contribuer à la réalisation des objectifs de santé publique fixés pour la périnatalité, d'apporter son concours et son expertise pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière de périnatalité, notamment dans les domaines de la santé publique, de l'organisation de l'offre de soins, des pratiques professionnelles et du financement.

*Décret n° 2009-1216 du 9 octobre 2009, JO du 11 octobre 2009.*

## Actualités en ligne

### 23 septembre 2009 : L'Ordre national des infirmiers ouvre son site

Il représente environ 500 000 professionnels exerçant dans de nombreux secteurs d'activité et est destiné à l'ensemble de la communauté infirmière en établissement, en ville, à l'école, en entreprise...

<http://www.ordre-infirmiers.fr>

### 30 septembre 2009 : Le système de soins s'améliore en France

La France se tient au 7<sup>e</sup> rang sur 33 pays dans le classement 2009 des systèmes de santé européens, établi d'après l'Indice européen des consommateurs de soins de santé (Euro Health Consumer Index), publié le 28 septembre 2009 à Bruxelles : elle arrive après les Pays-Bas, le Danemark, l'Islande, l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse dans ce baromètre qui regroupe 38 indicateurs répartis en 6 domaines : les droits et l'information des patients, E-santé, les délais d'attente pour des traitements, les résultats, l'étendue et la portée des services fournis et les produits pharmaceutiques.

<http://www.healthpowerhouse.com/files/2009-EHCI/EHCI-2009-Press-release-France-final.pdf>

### Septembre 2009 : Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie : rapport 2009

Le rapport 2009 du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie analyse l'état des comptes, la prise en charge des dépenses de soins par les différents financeurs et consacre une place importante à l'analyse des dépassements d'honoraires médicaux. Il porte également son attention sur les concepts qui fondent la « maîtrise médicalisée ».

*Septembre 2009, 171 pages et*

[http://www.securite-sociale.fr/institutions/hcaam/rapport2009/hcaam\\_rapport2009.pdf](http://www.securite-sociale.fr/institutions/hcaam/rapport2009/hcaam_rapport2009.pdf)

### Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins

Pour rappel le FIQCS a été créé par la loi de financement de sécurité sociale, le PLFSS de 2007. Le rapport d'activité 2008 présente un bilan global de l'activité du Fonds ainsi qu'une analyse détaillée pour les thématiques suivantes : aide à l'installation, amélioration des pratiques, exercices regroupés, nouveaux modes d'exercice, permanence des soins et réseaux de santé.

*Septembre 2009, 36 pages. Le rapport en ligne, :*

<http://www.ameli.fr/l-assurance-maladie/connaitre-l-assurance-maladie/fiqcs/rapport-d-activite-2008.php>

### 8 octobre 2009 : Vote au Sénat du projet de loi portant engagement pour l'environnement dit Grenelle 2

Parmi les nombreux volets qui ont été étudiés pour améliorer le projet de loi portant engagement pour l'environnement et voté par le Sénat le 8 octobre dernier, le volet « prévention des risques et santé » s'est particulièrement penché sur le renforcement de la transparence en matière de mesure des radiofréquences, sur l'encadrement de la sécurité des plateformes de transport de matières dangereuses, aligné sur celui des installations industrielles présentant les mêmes types de risques, sur l'utilisation du téléphone portable par les élèves interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges.

### 9 octobre 2009 : Rapport sur la prévention et la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux

Ce rapport présenté par la ministre en charge de la santé le 9 octobre dernier, est issu des travaux d'un comité de pilotage installé fin 2008 et coordonné par Elisabeth Fery-Lemonnier, conseillère générale des établissements de santé. Les orientations retenues : améliorer la prise en charge des patients victimes d'AVC (les structures actuelles de soins de suite et de

réadaptation sont en nombre insuffisant et la réadaptation, la prise en compte des séquelles sont encore peu traitées et mal connues), développer la prévention et l'information, intégrer l'AVC dans le plan régional de santé dans le cadre de la mise en place des ARS. Ces orientations seront détaillées dans le cadre d'un Plan d'action AVC 2010-2014, qui sera présenté fin 2009.

Rapport en ligne sur : [www.sante-sports.gouv.fr](http://www.sante-sports.gouv.fr)

## 9 octobre 2009 : Élaboration du deuxième Plan national maladies rares

Le Pr Gil Tchernia a été missionné pour piloter l'élaboration du deuxième plan maladies rares. Il présidera le comité d'élaboration de ce plan interministériel dont les sept axes ont été définis en mai 2009. Ces axes portent sur l'observation (épidémiologie, système d'information, évaluation), la prise en charge financière, l'information et la formation, l'organisation du diagnostic, des soins et de la prise en charge médico-sociale, le médicament, la recherche, la coopération européenne et internationale. Un groupe de travail a été mis en place pour chacun de ces axes. Le comité d'élaboration validera à la mi-novembre les propositions des groupes de travail qui seront intégrées au plan, dont la publication est prévue pour la fin décembre 2009.

## Octobre 2009 : La protection de l'enfance

Ce rapport thématique de la Cour des Comptes portant sur la protection de l'enfance vise les politiques ou les mesures directement tournées vers les mineurs, tendant à prévenir ou suppléer une défaillance familiale. C'est à cette conception que se réfère l'article 375 du code civil : « si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par la justice ».

Octobre 2009, 180 pages. <http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPT/RPT-protection-enfance.pdf>

## Articles

### Travail et santé des Franciliens : résultats d'enquête, enjeux en termes de soins et prévention

L'enquête décennale de santé (EDS) 2002-2003 est une enquête en population générale dont les principaux objectifs sont d'appréhender la consommation individuelle annuelle de soins et de prévention, la morbidité déclarée ainsi que la santé perçue. Au niveau national 16 800 ménages ont répondu à l'enquête dont 3 800 ménages en Ile-de-France, soit 10 708 personnes actives ayant un emploi en province et 3 483 en Ile-de-France. Les résultats montrent que la population active ayant un emploi est en meilleure santé physique que celle sans emploi, mais la santé mentale est moins satisfaisante, notamment celle des Franciliens, où les inégalités sociales de santé sont plus importantes et plus marquées chez les femmes. Ces problèmes de santé sont liés selon les expositions professionnelles aux contraintes organisationnelles et temporelles de même qu'aux nuisances physiques et chimiques. Les effets sont durables et se traduisent par des arrêts de maladie de longue durée ou en mise en invalidité, plus fréquents chez les artisans ou les ouvriers. L'auteur de cet article, C. Breton propose plusieurs pistes pour promouvoir une prise de conscience partagée de tous les acteurs et relever par les efforts conjugués deux défis promoteurs de santé que sont l'adaptation du travail à l'homme et l'efficacité du système sanitaire et socioprofessionnel.

*L'Assurance maladie, Pratiques et organisations des soins, n° 2, volume 40, juin 2009.*

### La mortalité par suicide en France en 2006

En 2006, plus de 10 400 décès par suicide ont été enregistrés en France métropolitaine, dont les trois quarts masculins (pour les 25-34 ans, les suicides constituent la première cause de mortalité pour les hommes et la deuxième pour les femmes, derrière les tumeurs). Des disparités régionales persistent pour la mortalité par suicide : les régions de l'Ouest et dans une

moindre mesure celles du Nord et du Centre sont nettement au-dessus de la moyenne nationale et la France présente au sein de l'Europe de l'Ouest, après la Finlande, les taux les plus élevés de décès par suicide. Cependant, on observe que ce taux, bien qu'il ait reculé beaucoup moins vite que l'ensemble des morts violentes, a baissé en France de 20 % en 25 ans.

*Drees, Études et résultats, n° 702, septembre 2009.*

## Dermatoses professionnelles aux produits phytosanitaires

Pour rappel, la France est le premier pays utilisateur de phytosanitaires en Europe et le troisième dans le monde. Les produits phytosanitaires sont à l'origine de dermatoses professionnelles, surtout des dermatites de contact d'irritation, parfois sévères (brûlures chimiques). Les professionnels les plus exposés sont les agriculteurs, qui utilisent des phytosanitaires ou travaillent sur des cultures traitées. Cet article fait le point (généralités, étiologie, épidémiologie, diagnostic en milieu de travail et en milieu spécialisé, pronostic, prévention et réparation) sur les pesticides autorisés en France ayant une toxicité cutanée : les fongicides (pour lutter contre les moisissures), les insecticides (pour lutter contre les insectes, ce groupe comprend aussi les acaricides contre les acariens) et les herbicides (pour lutter contre les mauvaises herbes). D'autres produits existent ayant une action sur les rongeurs (rodenticides) et des matières fertilisantes (engrais).

*Institut national de recherche et de sécurité, Inrs, Documents pour la médecine du travail, n° 119, septembre 2009.*

## Rapports

### Loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

La Fédération des Établissements hospitaliers et d'aide à la personne, privés non lucratifs (FEHAP) a élaboré un documentaire détaillé de la loi HPST. Grâce à une pagination et un index permettant d'aller directement aux articles du texte de loi, ce document propose une lecture rapide des rubriques avec les dispositions qui existaient avant la loi et les modifications qui y ont été apportées.

*FEHAP, septembre 2009, 132 pages.*

*Par ailleurs sur le site de la FEHAP, une plaquette analyse la loi HPST en 10 points de repères. [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)*

### Place de la promotion de la santé et de la prévention (PSP) dans les futures ARS

En mai 2008, la Société française de santé publique a été mandatée par l'Inpes dans le cadre de la création des ARS pour apporter sa contribution à la réflexion des acteurs régionaux sur la place de la promotion de la santé et de la prévention (PSP). Ce rapport constitue la participation du Languedoc Roussillon à ce projet, dont le bilan permet de mettre en exergue l'importance des contributions des différents acteurs individuels et institutionnels au niveau régional en matière de santé publique sur ce thème de la PSP et de sa place dans le cadre législatif des futures ARS. Les 8 propositions qui en ont découlé doivent être confrontées aux autres propositions recueillies par la SFSP dans les autres régions pour aboutir à des propositions finales sur la promotion de la santé et de la prévention au niveau national.

*Société régionale de santé publique du Languedoc-Roussillon, mars 2009, 36 pages.*

## Colloque

### Diabète : l'épidémie silencieuse du XXI<sup>e</sup> siècle

Le 6 avril 2009, des Rencontres ont été organisées sur le diabète et présidées par les députés Gérard Bapt et Jean-Pierre Door. Face à une augmentation constante du nombre de diabétiques depuis 2000, ces rencontres ont permis d'aborder l'approche de santé publique autour du thème du diabète ainsi que les aspects épidémiologiques s'y référant. Une vingtaine

d'intervenants ont soulevé les nombreux problèmes provoqués par cette maladie et ont évoqué les moyens mis en place pour la freiner, notamment par des actions menées en amont visant simultanément d'une part à réduire les disparités territoriales et socio-économiques et d'autre part à éviter les complications liées au diabète par une prise en charge précoce et le développement de l'éducation thérapeutique.

**Rencontres sur le diabète, organisées et présidées par les députés Gérard Bapt et Jean-Pierre Door, 6 avril 2009, 130 pages.**

**À noter le 14e salon du diabète et de la nutrition organisé par l'Association française des diabétiques au CNIT Paris La Défense les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 novembre 2009 de 9 H 30 à 18 H 30 (tél. : 01 40 09 24 25, courriel : [afd@afd.asso.fr](mailto:afd@afd.asso.fr))**

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone  
télécopie  
internet

Haut Conseil de la santé publique  
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP  
01 40 56 79 80  
01 40 56 79 49  
[www.hcsp.fr](http://www.hcsp.fr)